

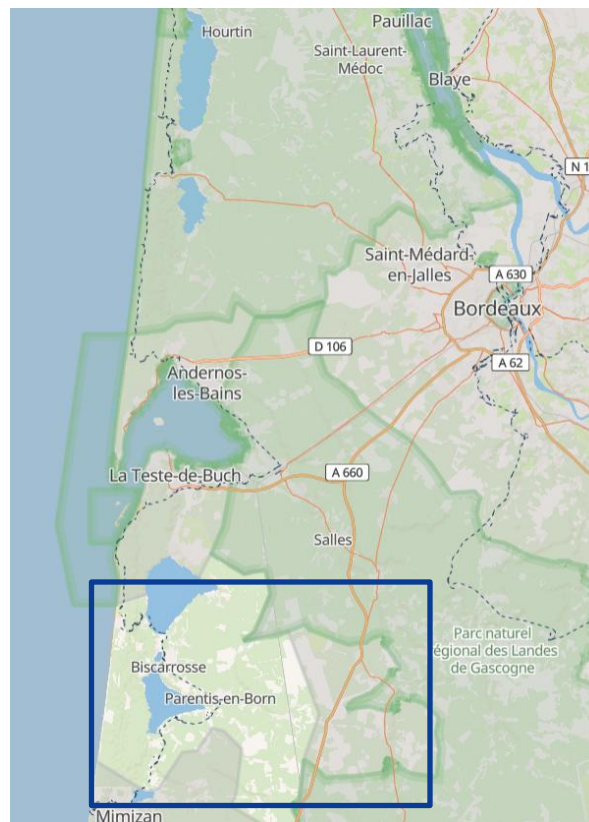


**Espaces lacustres & Océan :
Complémentarité (sensible)
d'une promesse de destination.**



06-11-2025

Situation géographique



Un territoire littoral de 728,5 km² situé dans les **Landes**, regroupe 7 communes et **32 000 habitants**, avec une très forte concentration touristique estivale :

- **3,5 millions de nuitées/an**, dont **80 % en camping**,
- Un **taux de fonction touristique de 293 lits pour 100 habitants**,
- Des milieux naturels remarquables (forêt landaise, **étangs littoraux**, sites Natura 2000),
- Une gouvernance territoriale active (PCAET, SAGE, stratégie **trait de côte**), mais **sous forte contrainte foncière, climatique et sociale**.



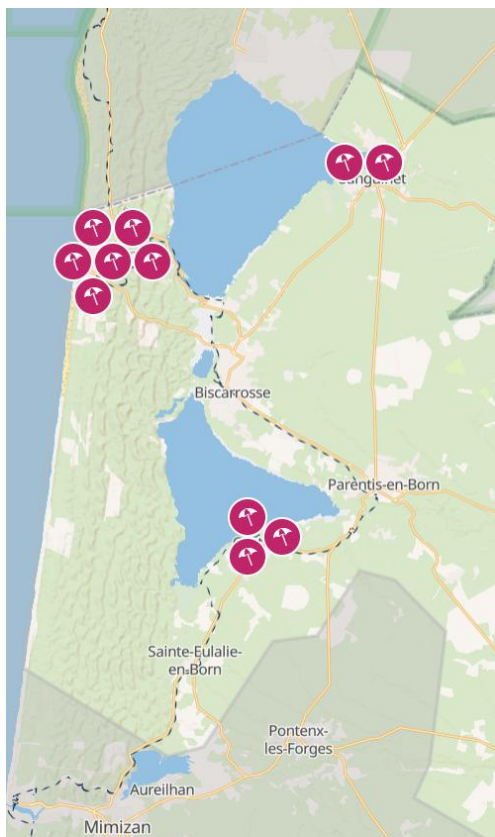


**La destination et les
activités vécues
par le client
(excursionnistes,
touristes)**

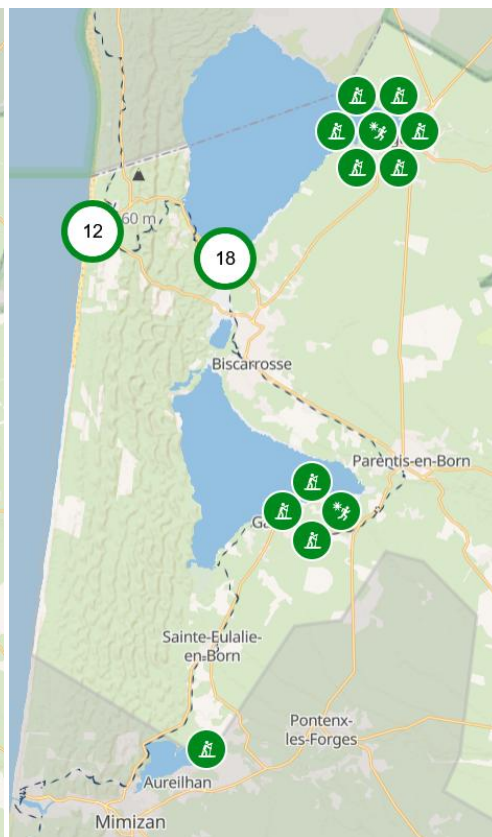


**Bisca
Grands
Lacs**

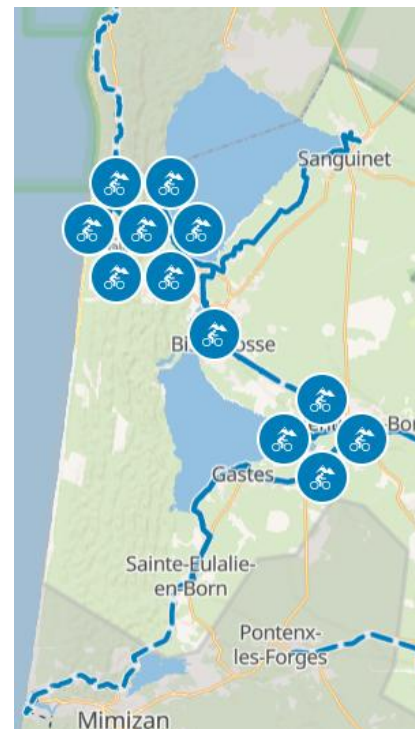
Concentré des Landes



Plages surveillées



Activités



Réseau cyclable

Complémentarité (sensible) d'une promesse de destination...

Espaces lacustres

Océan

Un accès à la baignade, au choix :

- ☐ Au calme, **en surnageant dans l'eau** pour les jeunes enfants, **vu le profil de fond**
- ☐ Accessible si baïnes ou réduction de plage à l'océan

- ☐ Dynamique ou calme selon les marées
- ☐ Active et ludique pour les familles

Un réseau cyclable dédié reliant ces espaces

Accès à des activités aquatiques « zero carbone » :

Stand up paddle, Canoé, Wing-foil, Catamaran, Planche à voile, Longe côte, Kite surf, Dériveurs...

Surf, Kite surf, Surf casting (de bord)

Accès à des activités « carbonées »

Nautisme et Pêche sur les 2 lacs
(19 ports de plaisance)

Pas d'accès à l'océan

... une destination soumise à des enjeux considérables

Espaces lacustres

Protection des espaces à enjeux :

Récente révision (2023-2024) des documents cadres (navigation, usages, protection...)

Océan

Gestion de la bande côtière



Espace forestier

Protection et accès à la forêt des Landes
(13 000 hectares sur notre territoire)

23 habitats liés à 16 espèces



VÉGÉTATIONS DE BORDS D'ÉTANGS ARRIÈRE-LITTORAUX DES LANDES



Une plante du Sud-Ouest unique au monde menacée d'extinction : « C'est tout un écosystème que nous essayons de protéger »

🕒 Lecture 3 mins

Accueil • Environnement • Déclic



L'Isoète de Bory

**SUD
OUEST**

Journal Sud Ouest – 04 août 2025

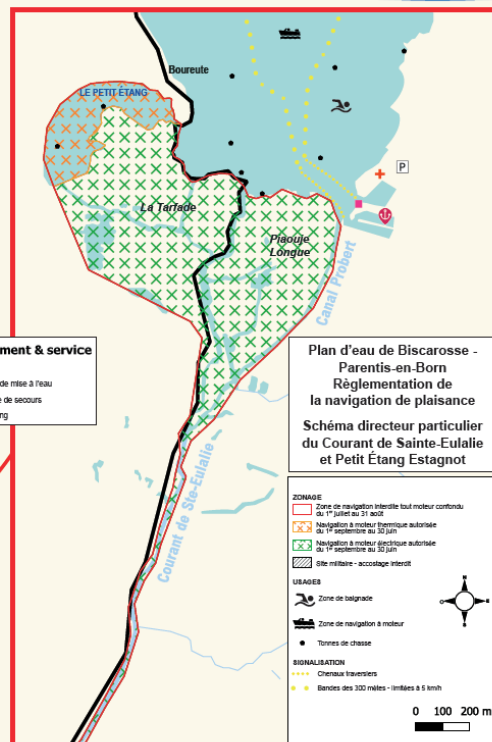
ZONE DES ACTIVITÉS IDENTIFIÉES

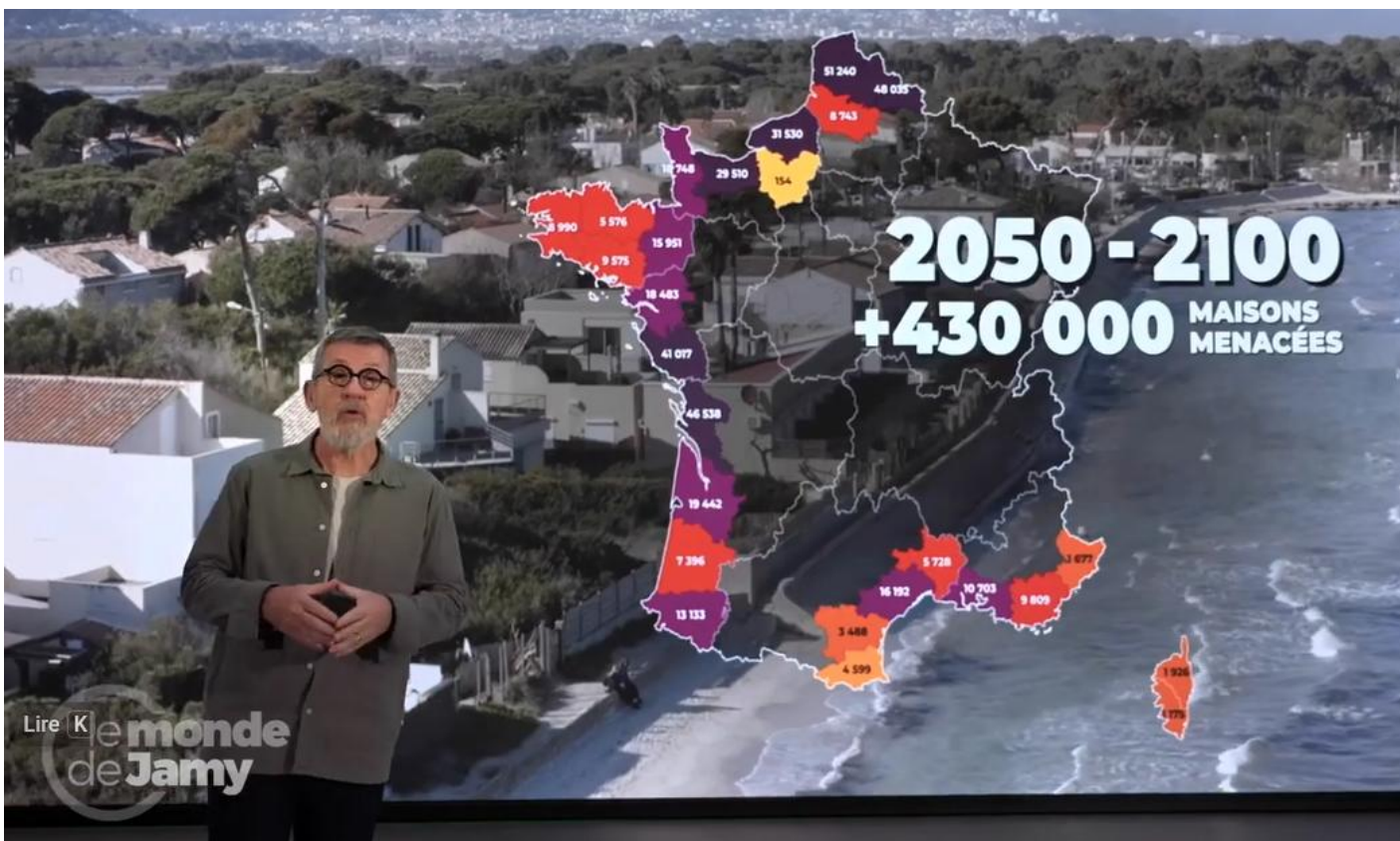
ARRÊTÉ INTER-PREFECTORAL DU 26 JANVIER 2024



Pour une bonne cohabitation et le plaisir de tous, prenez en compte l'évolution des conditions météo et faites preuve de prudence.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL 2023-348 DU 26 JUIN 2023





Renaturation du front de mer



Actuellement

Renaturation du front de mer



Projection



**La forêt des Landes
sur notre territoire**

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies

Dispositions	Vigilance faible (vert 1/5)	Vigilance moyenne (jaune 2 /5)	Vigilance élevée (orange 3/5)	Vigilance très élevée (rouge 4/5)	Vigilance exceptionnelle (noir 5/5)
Présence humaine encadrée article 39	Autorisée	Autorisée	Autorisée	Interdite entre 14h00 et 22h00 sauf dérogations accordées à l'article 39	Interdite
Présence humaine libre article 40	Autorisée	Autorisée	Interdite entre 14h00 et 22h00 sauf dérogations accordées à l'article 40	Interdite entre 14h00 et 22h00 sauf dérogations accordées à l'article 40	Interdite
Site de loisirs aménagé articles 39 et 40	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Interdit entre 14h00 et 22h00	Interdit
Plan plage / base nautique de loisirs articles 39 et 40	Autorisés	Autorisés	Autorisés	Autorisés	Interdits

Haute saison 2025

Alertes intervenues sur la destination et nécessitant l'activation de dispositions et communications adéquates

[illegible]



**Espaces lacustres & Océan :
Complémentarité (sensible)
d'une promesse de destination.**



06-11-2025